

DÉLIBÉRATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° 176/2022 SÉANCE N° 11 DU 17 OCTOBRE 2022

ORGANISATION D'UNE SOIRÉE CONSACRÉE AU NOUVEAU DIPLÔME DE BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) PAR L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) DE LAVAL

À la date mentionnée ci-dessus, le bureau communautaire, légalement convoqué le 11 octobre 2022, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-sept heures zéro minute, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Florian Bercault, président.

Florian Bercault, Sylvie Vielle (jusqu'à 18 h 45), Nicole Bouillon (jusqu'à 17 h 45 et à partir de 19 h 04), Éric Paris, Jérôme Allaire, Isabelle Fougeray, Gwénaël Poisson (à partir de 17 h 29), Christine Dubois (à partir de 18 h 03), Patrick Péniguel, Louis Michel, Céline Loiseau, Christian Lefort, François Berrou et Fabien Robin, vice-présidents, Bernard Bourgeais, Jean-Pierre Thiot, Isabelle Eymon, Olivier Barré (à partir de 17 h 13), Bruno Fléchard, Marcel Blanchet, Antoine Caplan (à partir de 18 h 00) et David Cardoso, membres du bureau.

Étaient représentés

Sylvie Vielle a donné pouvoir à Gwénaël Poisson (à partir de 18 h 45), Nadège Davoust a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Bruno Bertier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Patrice Morin a donné pouvoir à Marcel Blanchet, Julien Brocail a donné pouvoir à Louis Michel, Antoine Caplan a donné pouvoir à Bruno Fléchard (jusqu'à 18 h 00).

Liste des délibérations affichée le : 21 octobre 2022.

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 OCTOBRE 2022

ORGANISATION D'UNE SOIRÉE CONSACRÉE AU NOUVEAU DIPLÔME DE BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) PAR L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) DE LAVAL

Rapporteur : Jérôme Allaire

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, L5211-2 et L5211-10,

Vu la délibération n° 120/2021 du conseil communautaire du 23 novembre 2021 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau communautaire,

Considérant que le projet d'organisation d'une soirée dédiée à la présentation du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) présenté par l'IUT répond aux objectifs du Schéma Local d'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation,

Après un avis favorable de la commission transition économique et enseignement supérieur,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Laval Agglomération confirme son soutien à l'IUT de Laval pour l'organisation d'une soirée de présentation du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) aux entreprises du territoire et décide d'opter pour le forfait sponsoring à 500 €.

Article 2

L'IUT s'engage à faire apparaitre l'accompagnement financier de Laval Agglomération sur ses différents supports de communication et de diffusion conformément aux dispositions du forfait Platinium.

Article 3

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 4

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Article 5

Il en sera rendu compte en séance du conseil communautaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité. Éric Paris, en sa qualité de représentant de l'IUT, n'a pas pris part au vote. Céline Loiseau, en tant qu'élue intéressée, n'a pas pris part au vote.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20221017-S11-BC-176-2022-DE

Le président,

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/10/2022 Mise en ligne : le 24 octobre 2022

Florian Bercault